

Audit prudentiel des gestionnaires de fortune : quels sont les manquements relevés par les premiers audits ?

- > ASPECTS LEFIN / OEFIN : fonction risk management, apporteurs d'affaires,...
- > ASPECTS LSFIN : devoir d'information, suitability, conflits d'intérêt (double dip, rétrocessions)
- > ANALYSE DES RISQUES AML : qu'attend la FINMA des établissements de petite taille ?

Henri Corboz,

Counsel | Avocat |

Responsable du Département
Règlementaire & Conformité,
PBM Avocats, Genève

Simona Terranova,

Fondatrice,

MT Finance (Suisse) SA, Genève

Cecilia Peregrina,

Senior Manager,

PWC Legal, Genève

Ilaria Santini,

Head of Asset Management Geneva,

BDO SA, Genève

Formation accréditée par



Pour cette formation accréditée par l'ASG, les participants inscrits au programme de formation ASG reçoivent 3 crédits.

Audit prudentiel / LEFin et OEFin

14.00 Quels sont les critères d'autorisation et les règles de la LEFin/OEFin auxquels il faut veiller en particulier en préparation de l'audit prudentiel ?

- Mises à jour du Règlement d'organisation et des statuts, catalogues positifs et négatifs des activités, respect des conditions d'autorisation
- Modifications au sein de l'institut et concernant les garants des GFI, points d'audit LEFin et irrégularités

Henri Corboz

14.30 La fonction de risk management chez les gestionnaires de fortune : exigences et expériences

- Quelles sont les exigences légales (OEFin) ?
- Rôles et responsabilités : Conseil d'administration, Direction, 1ère ligne, 2ème ligne, audit ?
- Analyse des risques : approche et indicateurs
- Organisation de la fonction : internalisée vs externalisée
- Audit : exigences et expériences

Simona Terranova

15.10 Les apporteurs d'affaires et les obligations des gestionnaires de fortune

- Définition et rôle d'un apporteur d'affaires
- Quelles sont les règles à respecter lorsqu'un gestionnaire de fortune fait appel à un apporteur d'affaires ?
- Existe-t-il des obligations d'annonce à l'Organisme de surveillance et/ou à la FINMA ?
- Existe-t-il un devoir d'information vis-à-vis des clients du gestionnaire de fortune ?
- Quels sont les risques auxquels peuvent être confrontés les gestionnaires de fortunes et quelles sont les mesures à prendre pour les limiter ?

Cecilia Peregrina

15.50 Pause-café

Audit prudentiel / LSFin

16.10 Quels sont les points d'attention pour les auditeurs ? Quels défauts apparaissent à travers les premiers audits ?

- Classification des clients: mauvaise classification des clients privés, manque d'information sur la possibilité de faire de l'opting-in.
- Devoir d'information et de documentation : conseil trop souvent non documenté, feuille d'information non exhaustive, manque de documentation des exceptions, non-respect du devoir d'information
- Vérification de l'adéquation et du caractère appropriée : stratégie non en ligne avec le profil de risque, absence de waiver, absence d'un univers d'investissement, mauvaise classification entre le conseil ponctuel et le conseil global.

Ilaria Santini

16.50 Attention aux conflits d'intérêt

- Placement du portefeuille dans des fonds maison, double dip, position d'advisor, rétrocessions : quelle est l'approche de la FINMA ?

Ilaria Santini

Analyse de risque AML

17.10 L'analyse des risques AML et autres risques Compliance - Conseils pratiques et retour d'expérience

- Quelles sont les attentes du régulateur et des auditeurs par rapport à l'analyse des risques AML pour un établissement de petite taille ?
- Quelles sont les attentes principales par rapport aux risques cross border, sanctions, market abuse et insider trading.

Cecilia Peregrina

17.40 Fin de la conférence

GENÈVE, JEUDI 31 OCTOBRE 2024, 14.00-17.40, HÔTEL PRÉSIDENT / ONLINE (ZOOM)

INFORMATION & INSCRIPTION

Tel: +41 22 849 01 11

Fax: +41 22 849 01 10

info@academyfinance.ch

Academy & Finance SA

3 rue Neuve du Molard CP 3039

CH-1211 Genève 3

www.academyfinance.ch

PRIX

480 CHF (+ TVA 8.1%)

Gérants membres de l'ASG : 420 CHF

Inscriptions supplémentaires de la

même société: -50%

Je m'inscris au séminaire "Audit prudentiel des gestionnaires de fortune" le 31 octobre 2024

Je participerai : dans la salle online sur Zoom

Ma société est : gestionnaire de fortune membre de l'ASG

Nom et prénom

Fonction

Société.....

Adresse

Code postal et ville

TelEmail.....

Date Signature.....